



CONTRAT TERRITORIAL POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Communauté de communes Ambert Livradois Forez

AVENANT N° 5 :

« Relance des Contrats pour la réussite de la transition écologique »

ENTRE

La Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

Représenté par Daniel FORESTIER, président, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération en date du 02/12/2021,

Ci-après désigné par "la communauté de communes",

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Mireille HIGINNEN-BIER, sous-préfète d'Ambert

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1- Préambule

Les enjeux environnementaux nécessitent une réponse d'une nouvelle ampleur en agissant de manière coordonnée à toutes les échelles pour atteindre collectivement des objectifs ambitieux de transition écologique. C'est l'objet de la planification écologique.

Lancée le 21 octobre 2022 par la Première ministre, le plan France Nation Verte fait de la France l'un des premiers pays à se doter d'une stratégie nationale, globale et concrète pour réduire de 55% nos émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030 et protéger la biodiversité.

Ce plan est le fruit d'un an de travaux rassemblant l'État, les filières économiques, les représentants des collectivités locales, des groupes de réflexion et des associations environnementales. Il s'organise autour de :

- 5 enjeux environnementaux : atténuer le réchauffement climatique, s'adapter aux conséquences inévitables du réchauffement, préserver et restaurer la biodiversité, préserver les ressources, réduire les pollutions qui impactent la santé ;
- 6 thématiques : mieux se loger, mieux se nourrir, mieux se déplacer, mieux consommer, mieux produire, mieux préserver et valoriser nos écosystèmes.

Depuis la circulaire de la première ministre du 29 septembre 2023, la transition écologique a été déclarée comme « priorité absolue » à décliner à toutes les échelles territoriales. Chaque région a ainsi reçu des éléments de cadrage, secteur par secteur (industrie, agriculture, bâtiments, énergie, mobilités...), afin d'écrire sa propre feuille de route pour l'atteinte de ces défis environnementaux.

Ce travail collectif a été réalisé dans l'année 2024, entre les parties prenantes (collectivités, acteurs économiques, acteurs de la société civile, Etat) réunies au sein de la COP (conférence des parties), pilotée conjointement par le préfet de région et le président du conseil régional.

Par parallélisme de forme, la démarche a été déclinée au niveau départemental au travers de réunions de concertation départementales pour aboutir à un « cahier départemental » (annexe 5).

Il est désormais attendu que chaque bassin de vie contribue à la réalisation des objectifs de la feuille de route régionale et du cahier départemental, au travers des CRTE. Dans ce cadre, l'instruction ministérielle du 30 avril 2024 vise à ré-affirmer les CRTE pour en faire le vecteur local de la transition écologique, en lien et en cohérence avec les résultats de la COP régionale et sa déclinaison départementale.

Initialement nommés « contrats de relance et de transition écologique », les CRTE ont été engagés en novembre 2020 pour organiser la déclinaison du Plan de relance dans un cadre cohérent avec les projets de territoire portés par les élus. Renommés en 2023 « contrats pour la réussite de la transition écologique », les CRTE deviennent le cadre de travail privilégié entre l'État et les collectivités dans la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique à l'échelle des bassins de vie, tout en renforçant la politique en faveur de la cohésion des territoires.

Les CRTE ont ainsi trois fonctions principales :

- Une fonction d'organisation de l'action publique locale autour d'un projet de territoire : les CRTE sont le cadre contractuel dans lequel l'Etat et les collectivités, en associant l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, associations, habitants...), définissent conjointement les priorités de l'action publique à l'échelle du territoire, afin de lui donner de la cohérence ;
- Une fonction d'accélération de la transition écologique : les CRTE, plans locaux de transition écologique, sont le cadre de mise en œuvre à l'échelle des bassins de vie des ambitions fixées dans

Les COP régionales ils permettent de contractualiser des trajectoires locales et de les traduire en projets concrets ;

• Une fonction d'accompagnement des projets locaux : en lien avec l'accélération de la transition écologique, les CRTE sont les outils d'identification des principaux projets locaux nécessitant un accompagnement financier et en ingénierie. Ils permettent de s'assurer que ces projets sont cohérents avec les objectifs du territoire et de la planification écologique.

2- Objet de l'avenant

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) avaient initialement pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer). Les CRTE s'inscrivaient dès lors :

- dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

L'objet du présent avenant consiste à :

- réaliser un premier bilan des actions à mi-parcours du CRTE sur la période 2021-2022-2023, qui mettra notamment en avant les actions réalisées s'inscrivant dans une démarche de transition écologique (voir tableau de synthèse en annexe 1). L'évolution des principaux indicateurs écologiques entre 2021 et fin 2023 permettra par ailleurs de dégager une première tendance des résultats obtenus ou à poursuivre (annexe 2) ;
- réinterroger le projet de territoire initial au regard des grands enjeux qui sont ressortis de la COP régionale ainsi que de sa déclinaison départementale (en annexe 5). Les axes stratégiques du CRTE pourront ainsi être confirmés, modifiés ou complétés afin que le celui-ci puisse contribuer au mieux à l'atteinte des objectifs de la COP (annexe 3) ;
- identifier les projets susceptibles de concourir à la transition écologique sur la période 2024-2025-2026, les pistes de financement associés (tant en ingénierie qu'en travaux), afin de les inscrire dans le plan d'actions du CRTE. (annexe 4)

3- Mise en œuvre de la trajectoire de transition écologique sur 2021-2024 : bilan du CRTE à mi-parcours

Au regard des actions réalisées sur la période 2021-2024 sur le territoire de la communauté de communes, il est observé pour les grands domaines identifiés dans la COP régionale.

1- Bâtiments :

La communauté de communes a adopté et mis en œuvre des OPAH RU sur quatre communes de son territoire (Ambert, Arlanc, Cunlhat et St-Anthème) sur la période 2020-2024. Dans ce cadre 69 logements ont été rénovés (25 rénovations globales, 34 rénovation énergétique, 10 « autonomie de la personne ») représentant 3 674 386 € de travaux financés (248 201 € d'aides versées par ALF et 151 247 € d'aides versées par les communes).

Elle a participé également au PIG départemental pour l'ensemble de son territoire. Là ce sont 241 dossiers qui ont été traités représentant 4 529 376 € de travaux financés (181 365 € d'aides versées par ALF)

La communauté de communes a proposé aux communes un marché groupé pour la réalisation des DPE ; 15 communes ont souhaité en bénéficier pour 110 logements.

2- Transports :

La collectivité s'est engagée avec la région dans le cadre d'une convention de coopération en matière de mobilité. Elle bénéficie de délégations (et du soutien financier de la Région) :

septembre 2022 : mobilité active

avril 2023 : Transport à la demande

septembre 2024 : mobilité solidaire

Elle s'est particulièrement investie pour la mobilité solidaire et la mobilité active. Dans le cadre de cette dernière elle s'est engagée dans l'acquisition de vélos à assistance électrique qu'elle a mis en location à moyenne durée afin que les usagers puissent tester ce mode de déplacement dans leur quotidien et leur apporter une aide concrète à la décision pour l'achat de ce mode de déplacement. Cette action était également complétée par une aide à l'acquisition. Elle a acquis 200 arceaux pour le stationnement des vélos qu'elle a offert aux communes.

Pour la mobilité solidaire, la communauté de communes met en place en 2025 le Transport d'Utilité Collective. Avec l'appui de la plateforme mobilité du Puy-de-Dôme, elle a mis en place sur son territoire un système venant compléter le transport collectif en mettant en rapport des personnes en demande de mobilité et des bénévoles.

La communauté de communes a également fait évoluer son parc de véhicules :

Dates	VL élec	%	VL gasoil	VL essence	%
janv-17	0	0%	31	1	100%
janv-20	16	32%	33	1	68%
févr-24	17	29%	41	1	71%
févr-25	20	29%	46	3	71%

Elle a également dès 2019 installé une borne publique de recharge.

En interne, Ambert Livradois Forez a favorisé dès 2019 le développement du télétravail. En 2025 ce sont 42 télétravailleurs qui exercent au sein d'ALF sur des amplitudes de 1 à 3 jours, permettant de réduire le nombre de déplacements.

3- Énergie :

L'ensemble des agents ont été formés à la fresque du climat en 2022-2023. La communauté de communes a toujours été moteur dans ce domaine son territoire étant riche en bioénergie. Elle a complété son parc de chaudière bois en diffusant ce mode de chauffage dans son parc locatif. Lors de ces trois premières années. Pour son futur siège, la communauté de communes a décidé d'investir dans de la géothermie en plein centre d'Ambert et a posé la maîtrise de l'énergie comme un élément fondamental de son programme.

Dans le cadre du COT Chaleur Livradois Forez les communes et l'intercommunalité ont bénéficié d'une aide à la conversion pour 13 chaudières (250 000 €)

Pour le parc public du bloc communal voici quelques exemples d'implantations de systèmes de chauffage bois et de dispositifs de production d'énergie renouvelable :

Site	Commune	Maître d'ouvrage	Date de mise en service	Energie
------	---------	------------------	-------------------------	---------

AR Prefecture

063-8007761630226-2026_02/26/26-DE
Reçu le 10/03/2026

~~Ecole de Bertignat~~ Bertignat

		Commune de Viverols	2021	Granulés bois
		Commune de Bertignat	2022	Granulés bois
Ecole d'Eglisolles	Eglisolles	Commune d'Eglisolles	2022	Granulés bois
Ecole-mairie de Grandrif	Grandrif	Commune de Grandrif	2022	Granulés bois
Logement	Thiolières	Commune de Thiolières	2022	Bois plaquettes
Ancienne perception	Viverols	Commune de Viverols	2022	Granulés bois
Restaurant à Condat-lès-Montboissier	Condat-lès-Montboissier	Commune de Condat-lès-Montboissier	2023	Granulés bois
Cantine scolaire et logement	Doranges	Commune de Doranges	2023	Granulés bois
Mairie école de Saillant	Saillant	Commune de Saillant	2023	Granulés bois
Maison Granet 2	Viverols	Commune de Viverols	2023	Granulés bois
Centrale photovoltaïque site du Poyet Ambert	Ambert	Valtom	2023	Centrale photovoltaïque au sol
Ecole maternelle	Cunlhat	Commune de Cunlhat	2024	Granulés bois
Bistrot communal	Eglisolles	Commune d'Eglisolles	2024	Granulés bois
Mairie	Job	Commune de Job	2024	Granulés bois
Logements ALF + commune	Mayres	Communauté de communes Ambert Livradois Forez	2024	Granulés bois
Logements ancienne gendarmerie	Viverols	Commune de Viverols	2024	Granulés bois
Salle des fêtes	La Forie	Commune de La Forie	2024	Centrale photovoltaïque en toiture
Mairie – salle des fêtes	Thiolières	Commune de Thiolières	2024	Centrale photovoltaïque en toiture
Ecole	Vertolaye	Commune de Vertolaye	2024	Centrale photovoltaïque en toiture

Il est à noter que l'étude sur les zones d'accélération de production des énergies renouvelables a nécessité un investissement conséquent des services et des élus de la collectivité pour un résultat relativement mitigé.

Ainsi, 35 communes ont défini des zones d'accélération (7 communes ont fait le choix de ne pas définir de zones). Il est à noter que 16 communes n'ont donc pas participé à la démarche lancée avec le SCOT Livradois-Forez malgré diverses relances de la part de la CC ALF et de l'Etat.

En conclusion, 208 zones ont été arrêtées par les services de l'Etat avec la répartition suivante :

- 150 zones Solaire PV toiture
- 16 zones solaire au sol
- 10 zones ombrières PV
- 6 zones pour l'hydroélectricité
- 14 zones pour la géothermie
- 2 zones pour la méthanisation

4- Déchets :

Dès 2022 tous les points de collecte du territoire (1200) ont été équipés de bacs de tri, aboutissant à 1 500 tonnes d'incinération en moins sur trois ans (2022-2024). En 2023, 78 sites de compostage collectif ont été installés sur le territoire, en plus des composteurs individuels. Enfin de nouvelles filières de tri en déchetterie ont été créés en 2024.

A noter que le projet du futur siège de la collectivité intègre une démarche ambitieuse de réemploi, avec 30 tonnes de matériaux valorisés sur 33 tonnes identifiées. 8 % seront réemployés in situ (2,58 t, 9 262 kg CO₂ évités) et 83 % via des filières extérieures (27,04 t, 24 331 kg CO₂ évités). Sont concernés : parquet, luminaires, équipements électriques, menuiseries, etc. La FFB63 suit activement ce projet pour co-construire une charte du réemploi à l'échelle du Puy-de-Dôme.

5- Industrie:

Selon la stratégie foncière à vocation économique d'Ambert Livradois Forez, la Communauté de communes a axé ses efforts sur l'extension de la ZA Les Barthes à proximité d'Ambert et la ZA de Cunlhat. Pour ces deux dossiers, les études de maîtrise d'œuvre ont bien avancé. Sur les Barthes, un dossier d'autorisation environnementale est en cours de finalisation. Ce dossier inclue des propositions de compensations « zones humides » et « espèces protégées »

La Communauté de communes a réalisé un inventaire des friches, à l'aide d'un fichier DGFIP et d'un arpentage auprès des communes. Une quinzaine de friches a été identifiée à caractère industrielle, artisanale, agricole ou touristique. Peu de bâtiments sont réutilisables notamment ceux à caractère industrielle qui sont situés à proximité immédiate de la Dore. Certains bâtiments artisanaux sont plus intéressants (anciennes scieries).

La Communauté de communes possède 9 modules de gites d'entreprises sur les communes de Vertolaye et Dore l'Eglise mais l'offre est saturée et ne permet pas de répondre à la demande. Deux projets sont en cours d'étude : un gîte porté par la CCI 63 sur la ZA Les Barthes (en attente du permis d'aménager) et un gîte sur la commune de Vertolaye sur les parcelles de la « petite vitesse » (en attente de modification des documents d'urbanisme puis d'une étude de faisabilité).

6- Agriculture, alimentation, forêt :

La communauté de communes assure la création et la gestion de 40 voiries forestières représentant 120 km de voirie. Pour assurer cette compétence, la communauté de communes a arrêté un PPI de 240 000 € par an. Elles permettent d'optimiser l'exploitation du massif forestier et de le sécuriser.

Dans le domaine agricole, le principal investissement ces dernières années concerne l'abattoir d'Ambert, devenu intercommunal en 2022. La communauté de communes s'est attachée à remettre l'équipement à niveau et il devrait être pleinement opérationnel au second semestre 2025.

Outre le service rendu aux agriculteurs, l'abattoir s'inscrit également dans le développement d'une politique d'approvisionnement en produits locaux, dans le cadre du projet « A table ! Mangeons bien, jetons moins »

Le Projet Alimentaire Territorial du Grand Clermont / Parc Livradois Forez vise à rassembler et fédérer un ensemble d'initiatives et d'acteurs pour répondre à un enjeu de relocalisation de l'alimentation. Les enjeux qui en découlent sont :

- Amélioration de l'auto-alimentation du territoire ;
- Offrir aux habitants les conditions d'une alimentation saine, sûre, de qualité, accessible à tous ;
- Contribuer à une agriculture rémunératrice et respectueuse de l'environnement.

Du côté d'Ambert Livradois Forez, plusieurs actions s'inscrivent dans cette dynamique :

« A Table ! Mangeons bien, jetons moins » : travail auprès de la restauration collective pour développer des approvisionnements durables et réduire le gaspillage alimentaire, en lien avec les exigences de la loi égalim.

- Projet de plateforme logistique décentralisée : une première phase de 18 mois vient de se terminer pour travailler sur la question de la logistique relative à l'approvisionnement des établissements en produits bio et/ou locaux en partenariat avec Auvergne Bio Distribution

7- Biodiversité et ressources naturelles

Beaucoup d'actions s'inscrivent dans le cadre de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques (GEMAPI).

Les actions inscrites dans les contrats territoriaux s'articulent autour de plusieurs volets :

- Volet cours d'eau : retrouver une bonne fonctionnalité des ripisylves, limiter la prolifération des espèces exotiques envahissantes, limiter l'impact des plantations sylvicoles sur les cours d'eau, retrouver une morphologie naturelle pour garantir leur fonctionnalité et une diversité des habitats aquatiques, protéger le cours d'eau du piétinement par le bétail, ...
- Volet zones humides : restauration de ZH dégradées
- Volet ressource en eau : améliorer la connaissance sur la ressource souterraine et les écoulements de surface, mettre en place une gestion quantitative plus équilibrée.
- Volet agro environnement : limiter le transfert de polluants, réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, ...

Ambert Livradois Forez mène également d'autres actions en faveur de la biodiversité :

Elle a initié un rucher pédagogique intercommunal à St Amant Roche Savine, avec un programme pédagogique à destination des écoles et des ALSH, et des visites grand public.

Elle mène des actions de sensibilisation pour réduire les pollutions lumineuses et des animations de sensibilisation sur le site du Sapin. Enfin elle participe activement à la Semaine Européenne du Développement Durable.

La préservation des espaces passe également par des opérations de reconquête de friches urbaines. La communauté de communes a procédé au recensement des friches industrielles. Des opérations de renouvellement urbain conduites dans le cadre du programme PVD (sans viser l'exhaustivité : ilot des Chazeaux à Ambert, friche St Joseph à Cunlhat...) sont conduites par les communes avec le concours de la communauté de communes.

8- Premier bilan du PCAET

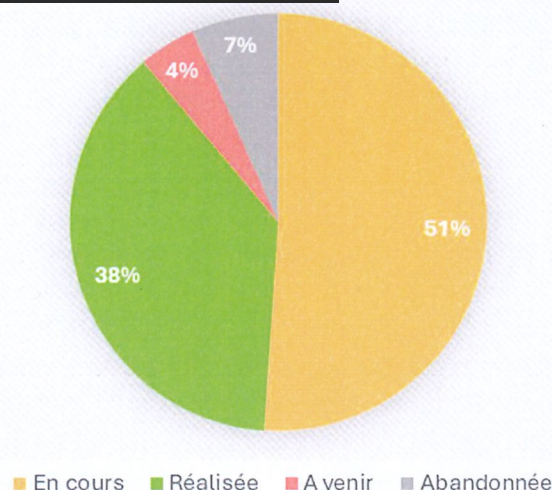
Le plan climat air énergie territorial d'ALF a été adopté en juin 2022. Il est actuellement en cours de réalisation ; un bilan à mi-parcours est réalisé en 2025.

Il comprend 46 fiches actions réparties entre 7 thématiques que sont l'administration exemplaire, l'agriculture, l'économie, l'énergie, des fiches transversales, l'urbanisme et l'habitat, et la mobilité.

A ce jour, plus de la moitié des actions sont en cours de réalisation ou réalisées et concernent toutes les thématiques.

Quelques actions emblématiques ont été mises en œuvre tel que le projet A Table, pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'approvisionnement en produits locaux pour la restauration collective. Le développement des énergies renouvelables a été accéléré avec le Programme Chaleur Livradois Forez porté par la collectivité et financé par l'ADEME. Il a permis l'installation de 14 chaudières bois granulés sur le patrimoine des communes et de l'EPCI. L'opération Solaire Dôme est également en cours afin d'installer des centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics ; 3 sont déjà en services.

Répartition de l'état d'avancement



Niveau d'état d'avancement dans la réalisation des fiches – bilan mi-parcours.

	2015	Evolution 2015 - 2023	2023	Scénario ALF 2030		
				Objectif de réduction 2015 - 2030	2030	Réduction 2023 – 2030 pour atteinte objectif
Production d'énergie renouvelable	215,97 GWh <i>308 GWh *</i>	+ 24,83 %	269,6 GWh	+ 64 %	361 GWh	+ 33,9 %
Consommation d'énergie finale	824 GWh	- 9,1 %	749 GWh	- 28 %	595 GWh	- 20,56 %
Emissions de GES	255 kteq CO2	- 17,64 %	210,03 kteq CO2	- 28 %	184 kteq CO2	- 12,39 %

Point d'étapes concernant le niveau d'avancement des indicateurs et objectifs fixés.

308 GWh * : la méthode de calcul de la production d'énergie a évolué entre 2017 et 2025, le chiffre indiqué initialement dans le diagnostic n'est plus d'actualité. Aussi avec la méthode de calcul en 2025, la production d'énergie renouvelable était de 215,97 GWh sur le territoire en 2015. C'est à partir de ce chiffre que l'évolution 2015 – 2023 a été calculée ainsi que l'objectif restant à atteindre en 2023 et 2030.

En mettant en parallèle les objectifs 2030 et le point d'étape en 2023, la production d'énergie renouvelable devrait augmenter de presque 100 GWh en moins de 10 ans, soit une augmentation de près de 34%. La consommation devrait diminuer de plus de 150 GWh. Les émissions de gaz à effet de serre sont quant à elles relativement proches de l'objectif avec une baisse de 26 kteq CO2 en 7 ans soit une baisse de 12,39%. Une baisse de plus de 17 % s'est opérée entre 2015 et 2023.

Parmi les défis identifiés à l'échelle régionale, les réunions de concertation départementale ont permis de faire ressortir trois priorités :

- réduire les consommations énergétiques du parc de logement

Comme il a été indiqué précédemment la collectivité s'est fortement investie dans la réduction des consommations énergétiques du Parc de logements, en agissant sur son propre parc, et en contribuant à des procédures (OPAH, PIG) permettant aux particuliers de bénéficier d'aides.

Bien que le recours à la voiture individuelle soit incontournable en zone rurale peu dense, la communauté de communes a collaboré étroitement avec la Région afin d'identifier, tester et déployer du transport collectif et inciter aux déplacements doux.

Enfin lors du dernier comité de pilotage il a été proposé et retenu d'identifier la ressource en eau comme un axe prioritaire. Dans la perspective du transfert de compétence, la communauté de communes a conduit une étude qui a permis de dresser un état des lieux de la situation (2022-2024)

4- Evolution du projet de territoire : actualisation des orientations stratégiques

Les axes stratégiques définis par l'EPCI et repris dans le CRTE en 2021 ont été définis comme suit :

- Axe 1 : La Famille et l'enfance
- Axe 2 : La santé et le social
- Axe 3 : Accompagner la transition écologique
- Axe 4 : Accompagner le développement économique

Ces orientations entrent pleinement dans le cadre des enjeux identifiés lors de l'élaboration du PCAET. La transition écologique a été essentiellement axée lors de l'élaboration des actions du CRTE sur la rénovation énergétique. Au-delà de la transition écologique, les économies d'énergie et d'émission de GES, les efforts portés permettent également d'avoir un impact positif sur les familles et la santé. Assurer des transports collectifs ou alternatifs contribuent à la cohésion sociale avec les plus fragiles. Enfin le territoire est un acteur important de l'économie industrielle Puy-Domoise. L'économie du territoire représente plus de 10 400 salariés et 1 700 établissements qui sont des relais et doivent être accompagnés dans leur volonté de rester et se développer sur Ambert Livradois Forez.

Le résidentiel et le transport représentent chacun un enjeu de diminution de 31 et 32 % des consommation d'énergie, ainsi que 55 et 32% des émissions de GES. En favorisant un service au plus près de habitants en plus d'actions directes sur les économies d'énergie, ces axes favorisent l'atteinte de ces objectifs.

Pour la production d'énergie, les sources de progrès reposent sur la méthanisation, la géothermie, le bois énergie et le solaire.

Le contrat permet de mettre en œuvre des projets contribuant à la trajectoire de transition écologique du territoire en cohérence avec les ambitions régionales issues des COP. régionales et des réunions de concertation départementale. Il participe au déploiement des stratégies nationales à l'échelle du territoire.

Les 3 défis prioritaires retenus lors des réunions de concertation départementale sont grandement couverts à l'échelle du territoire.

Plus généralement, le CRTE d'Ambert Livradois Forez Communauté de communes répond grandement aux grands thèmes identifiés dans la feuille de route de la COP régionale.

Il n'y a ainsi pas lieu d'apporter d'évolutions aux axes stratégiques, hormis l'ajout de l'enjeu « Eau & assainissement », validé en comité de pilotage du CRTE en 2024, et pleinement en phase avec les travaux de la COP régionale et sa déclinaison départementale.

5- Mise à jour du plan d'action : perspectives à horizon 2026

Pour chacun de ces axes thématiques, les parties conviennent des actions prioritaires à conduire, susceptibles d'être actualisées annuellement. Les parties arrêtent ainsi un certain nombre d'actions sur chaque axe.

Le contrat précise les leviers mobilisables, en particulier financiers, mais aussi en ingénierie, et ce pour les actions concrètes à mettre en œuvre (avec leur objet, leur(s) porteur(s), leur impact environnemental ...)

A la lecture du recensement des actions (cf annexe 5), une synthèse des perspectives à horizon 2026 peut ainsi se dégager :

- Axe 1 : La famille et l'enfance

Les actions prioritaires sont :

- > La réalisation d'une piste d'athlétisme et un terrain de Rugby à Ambert
- > Réorganisation et rénovation des écoles de Vertolaye
- > Cantine école primaire Ambert

- Axe 2 : La Santé & le Social

Les actions prioritaires sont :

- > Maison de santé de Cunlhat
- > Centre de santé d'Olliergues

- Axe 3 : Accompagnement de la transition écologique

Les actions prioritaires sont :

- > Siège intercommunal
- > Changements de systèmes de chauffage, notamment au profit du bois énergie
- > Grosses opérations de rénovation énergétique
- > Opérations liées aux OPAH (Quartier des Chazeaux à Ambert...)

- Axe 4 : Accompagner le développement économique

L'action prioritaire est l'extension de la ZAC Les Barthes à St Ferréol des Côtes

- Axe 5 : Eau & Assainissement

Toutes les actions en faveur de la maîtrise de la consommation d'eau et de sa protection en tant que ressource sont prioritaires.

Il s'agit de répondre aux enjeux du changement climatique (Pluviométrie plus faible sur les périodes d'été et d'automne, augmentation des températures sur ces périodes, des sécheresses accrues des sols et stress des nappes phréatiques très réactives à la pluviométrie compte tenu des caractéristiques géologiques du territoire), afin d'assurer la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable :

- En investissant pour supprimer les fuites des réseaux,
- En entretenant les captages,
- En interconnectant les réseaux,
- En incitant à la sobriété des usages,

AR Prefecture

063-200070761-20260226-Forstockant lieu DE
Reçu le 10/03/2026

Pour l'assainissement, il s'agit de préserver la qualité du milieu naturel récepteur des eaux usées.

La liste arrêtée des projets est proposée chaque année dans une convention financière annuelle, qui précise le coût de l'action et détaille la participation (dotations, subventions dont celles reçues dans le cadre d'appel à projets) de l'État, voire de ses opérateurs si les projets retenus sont connus à la date de signature de l'avenant.

Dans un souci partagé d'exactitude et de souplesse, et afin de s'adapter aux évolutions de la situation locale mais aussi aux budgets annuels, les coûts d'opérations et les participations présentées dans le présent contrat ont une valeur prévisionnelle. La convention financière annuelle sus-visée viendra utilement actualiser la liste des projets et les moyens mobilisés pour permettre leur réalisation.

Considérant qu'il y a lieu de modifier le CRTE par voie d'avenant afin d'intégrer les éléments précités,

Il est proposé de signer le présent avenant n°5 :

1- validant le bilan à mi-parcours du CRTE qui traduit la trajectoire de mise en œuvre de la transition écologique du territoire de la Communauté de communes, tel que mentionné à l'article 3 et tel que détaillé en annexe 1 et 2.

2- confirmant les grands axes et les enjeux identifiés dans le CRTE signé en 2021 tel que mentionné à l'article 4 et intégrant le nouvel axe suivant : Eau & Assainissement tel que mentionné à l'article 4 et tel que repris en annexe 3

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026 02-26 16D-DE
Reçu le 10/03/2026

Identifiant les projets susceptibles de concourir à la transition écologique et les inscrivant dans le plan d'actions de la période 2024-2025-2026 tel que mentionné à l'article 5 et détaillé en annexe 4

4- Les autres dispositions du CRTE initial demeurent inchangées.

Signé à le

Pour l'État, la sous-préfète d'Ambert

Mireille HIGINNEN-BIER

Pour Ambert Livradois Forez, le président,

Daniel FORESTIER

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE

Reçu le 10/03/2026

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Tableau des actions réalisées 2021-2022-2023

Annexe 2 – Evolution des indicateurs écologiques entre 2021 et fin 2023

Annexe 3 – Evolution du projet de territoire et de ses axes stratégiques

Annexe 4 – Recensement des projets sur la période 2024-2025-2026 concourant notamment à la transition écologique

Annexe 5 – Les défis de la COP régionale et sa déclinaison en priorités départementales

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026

Annexe 1

Actions réalisées 2021-2023

	Commune	Orientations stratégiques	Actions	Maître d'ouvrage	Montant de l'opération	DETR/DSIL
2022	Ambert	Accompagner la transition écologique	Logements communaux	Commune	90 000.00 €	45 000.00 €
	Ambert	Santé et social	Parking maison de santé	Cocom	190 000.00 €	133 000.00 €
	Marat	Accompagner la transition écologique	Agrandissement déchetterie	Cocom	68 029.00 €	20 409.00 €
	St Fe des C.	Accompagner la transition écologique	Rénovation de logements	Commune	28 805.00 €	14 402.00 €
	St-Anthème	Familles et enfance	Micro-crèches	Cocom	233 500.00 €	70 050.00 €
	Vertolaye	Accompagner la transition écologique	Renov. Énerg. École	Commune	402 000.00 €	249 590.00 €
			Total 2022			532 451.00 €
2023	Ambert	Accompagner la transition économique	Modernisation abattoir	Cocom	899 000.00 €	60 000.00 €
	Ambert	Accompagner la transition écologique	Extension bureaux déchets	Cocom	178 100.00 €	35 620.00 €
	Ambert	Accompagner la transition écologique	Garage mécanique communal	Commune	780 000.00 €	100 000.00 €
	Ambert	Familles et enfance	Piste athlétisme, terrain de rugby et vestiaire	Commune	3 000 000.00 €	200 000.00 €
	Cunlhat	Santé et social	Maison de santé	Commune	778 600.00 €	284 675.00 €
	Echandelys	Familles et enfance	Aménagement place de la fontaine	Commune	180 000.00 €	54 000.00 €
	Eglisolles	Accompagner la transition écologique	Remplacement chaudière fioul par granulés	Commune	30 000.00 €	9 000.00 €
	Eglisolles	Accompagner la transition économique	Aménagement bistrot et chambres d'hôtes	Commune	400 000.00 €	53 877.00 €
	Fournols	Accompagner la transition écologique	Valorisation plan d'eau	Cocom	88 274.00 €	26 975.00 €
	Mayres	Accompagner la transition écologique	Logements chauffés au bois énergie	Cocom	76 148.00 €	22 845.00 €
	Mayres	Accompagner la transition écologique	Isolation logements	Commune	48 766.00 €	5 000.00 €
	Olliergues	Santé et social	Extension centre de santé & salle réunion	Commune	270 000.00 €	94 000.00 €
	Tours S/s M	Accompagner la transition écologique	réparation toit presbytère	Commune	17 815.00 €	
	Vertolaye	Familles et enfance	Réorganisation et rénovation des écoles	Commune	340 700.00 €	68 140.00 €
			Total 2023			1 014 132.00 €

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026

Annexe 2

Evolution des indicateurs écologiques

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026

EPCI (menu déroulant)

AMBERT LIVRAVOIS FOREZ

Population légale – source INSEE

	EPCI	DEPARTEMENT	PART EPCI DEPARTEMENT
INSEE 2017	28350	673716	4,21 %
INSEE 2021	28347	676534	4,19 %
Variation	-3	2818	

Part modal des modes actifs (vélos, piétons,...) et transport en commun sur le trajet domicile-travail – source INSEE

	EPCI	DEPARTEMENT	PART EPCI DEPARTEMENT
INSEE déplacement domicile travail 2017	12,26 %	15,31 %	3,07 %
INSEE déplacement domicile travail 2021	13,22 %	16,56 %	2,80 %
Variation	7,80 %	8,13 %	

Linéaire d'aménagement cyclage sécurisé (km) – source transport.data.gouv.fr

	EPCI	DEPARTEMENT	PART EPCI DEPARTEMENT
2021	9,42	108,51	8,68 %
2024	9,45	167,39	5,65 %
Variation	0,032	58,88	

Emission GES par hab (teqCO2 par hab) – source [Observatoire régional climat air énergie](#)

	EPCI		DEPARTEMENT		PART EPCI DEPARTEMENT	
	2018	2022	2018	2022	2018	2022
Agriculture	3,635	3,715	1,776	1,782	8,61 %	8,77 %
Autres transports	0,000	0,000	0,029	0,013	0,00 %	0,00 %
Gestion des déchets	1,150	0,739	0,720	0,654	6,72 %	4,75 %
Industrie hors branche énergie	1,135	0,215	0,608	0,740	7,86 %	1,22 %
Résidentiel	1,236	1,180	1,215	1,015	4,28 %	4,89 %
Tertiaire	0,398	0,448	0,428	0,514	3,92 %	3,67 %
Transport routier	1,223	0,879	2,058	1,649	2,24 %	2,50 %
TOTAL	8,777	7,176	6,834	6,367	4,74 %	5,40 %
Variation	-18,24 %		-6,83 %			

Contribution à la variation

Agriculture	-4,94 %	-1,18 %
Autres transports	0,00 %	3,41 %
Gestion des déchets	25,71 %	14,27 %
Industrie hors branche énergie	57,41 %	-28,44 %
Résidentiel	3,49 %	42,69 %
Tertiaire	-3,14 %	-18,43 %
Transport routier	21,48 %	87,68 %

Consommation énergie par hab (GW/hab/an) – source [Observatoire régional climat air énergie](#)

	EPCI		DEPARTEMENT		PART EPCI DEPARTEMENT	
	2018	2022	2018	2022	2018	2022
Agriculture	1,48	1,44	0,66	0,64	9,38 %	9,44 %
Autres transports	0,00	0,00	0,13	0,07	0,00 %	0,00 %
Gestion des déchets	0,06	0,00	0,16	0,14	1,53 %	0,09 %
Industrie hors branche énergie	5,78	7,38	4,21	5,28	5,77 %	5,86 %
Résidentiel	10,78	11,50	8,40	8,22	5,40 %	5,86 %
Tertiaire	3,53	3,47	3,56	3,94	4,16 %	3,69 %
Transport routier	4,96	3,57	8,34	6,69	2,50 %	2,23 %
TOTAL	26,59	27,36	25,475	24,978	4,39 %	4,59 %
Variation	2,89 %		-1,95 %			

Contribution à la variation

Agriculture	-5,15 %	4,92 %
Autres transports	0,00 %	11,45 %
Gestion des déchets	-7,20 %	3,78 %
Industrie hors branche énergie	209,35 %	-215,51 %
Résidentiel	92,65 %	37,40 %
Tertiaire	-7,34 %	-75,15 %
Transport routier	-182,31 %	333,11 %

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026

Production ENR (Gwh/an) – source [Observatoire régional climat air énergie](#)

	EPCI		DEPARTEMENT		PART EPCI DEPARTEMENT	
	2018	2022	2018	2022	2018	2022
Biogaz	2 493	1 045	66 627	48 755	3,74 %	2,14 %
Biomasse	111 634	178 555	1 086 552	1 317 842	10,27 %	13,55 %
Eolien	0		91 352	98 907	0,00 %	0,00 %
Hydro-électricité	23 504	10 268	201 981	91 983	11,64 %	11,16 %
Incinerateur (valorisation déchet)			109 284	110 389	0,00 %	0,00 %
Pompe à chaleur	27 623	48 605	309 128	542 035	8,94 %	8,97 %
photovoltaïque	4 578	6 636	86 040	138 829	5,32 %	4,78 %
solaire thermique	1 070	1 156	20 238	21 528	5,29 %	5,37 %
TOTAL	170 902	246 266	1 971 202	2 370 267	8,67 %	10,39 %
Variation	44,10 %		20,24 %			

Contribution à la variation

Biogaz	-1,92 %	-4,48 %
Biomasse	88,80 %	57,96 %
Eolien	0,00 %	1,89 %
Hydro-électricité	-17,56 %	-27,56 %
Incinerateur (valorisation déchet)	0,00 %	0,28 %
Pompe à chaleur	27,84 %	58,36 %
photovoltaïque	2,73 %	13,23 %
solaire thermique	0,11 %	0,32 %

Production déchets ménagers et assimilés (kg/hab/an) – source RPQS syndicat de collecte

	EPCI	DEPARTEMENT	PART EPCI DEPARTEMENT
2019	556,07	511,00	4,58 %
2023	580,00	517,00	4,70 %
Variation	4,30 %	1,17 %	

Part SAU en bio (ha) – source déclaration agriculteur sur télépac

	EPCI	DEPARTEMENT	PART EPCI DEPARTEMENT
2020	1 474	22 123	6,66 %
2023	1 877	26 522	7,08 %
Variation	27,32 %	19,89 %	

Part cours d'eau en bon état écologique – source [dataeaufrance](#)

	EPCI	DEPARTEMENT	
2019	84,09 %	50,28 %	

Pas de mise à jour de donnée disponible

Surface de la maille caractéristique de la fragmentation des milieux naturels (km²) – source [CORINE LAND COVER](#)

	EPCI	DEPARTEMENT	
2019	19,95	45,8	

Pas de mise à jour de donnée disponible

Surface annuelle artificialisée (ha/an) – source : [fichier foncier cerema](#)

	EPCI	DEPARTEMENT	PART EPCI DEPARTEMENT
Période 2009-2019	11,06	330,29745	3,35 %
Période 2019-2023	11,80	176,230375	6,69 %
Variation	6,61 %	-46,64 %	

Rendement réseau AEP – source [observatoire des services d'eau et d'assainissement](#)

	EPCI	DEPARTEMENT	
2019	76,11	77,63	
2023	75,54	77,39	

résultat très partiel et peu représentatif pour certain EPCI en raison du mauvais report des données dans la base SISPEA des collectivités

population résidant dans une zone d'aléas fort inondation ou dans une zone couverte par un PPR minier ou mouvement de terrain – source carroyage INSEE population croisé avec couche risque DDT 63

	EPCI	DEPARTEMENT	PART EPCI DEPARTEMENT
2019	120	15192	0,79 %
2023	107	16417	0,65 %
Variation	-14	1226	

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026

Annexe 3

Evolution du projet de territoire et de ses axes stratégiques

Les axes stratégiques définis par l'EPCI et repris dans le CRTE en 2021

- Axe 1 : La Famille et l'enfance
- Axe 2 : La santé et le social
- Axe 3 : Accompagner la transition écologique
- Axe 4 : Accompagner le développement économique

Evolution 2025

- Axe 5 : Eau & Assainissement

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026

Annexe 4

Revue prévisionnelle 2025-2026

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DEAnnexe n°4 au CRTE de la communauté de communes d’Ambert Livradois Forez
Reçu le 10/03/2026

Relance des CRTE dans la perspective de la

Annexe n°4 au CRTE de la communauté de communes d’Ambert Livradois Forez

Reçu le 10/03/2026

Relance des CRTE dans la perspective de la mise en œuvre des ambitions fixées par les COP régionale et départementale - Revue prévisionnelle des projets 2025-2026

© Préfecture du Puy-de-Dôme – SCPPAT / BCAAT - DDT63

1. Engagement des parties prenantes à contribuer à la mise en œuvre de la trajectoire de transition écologique

Le contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) permet de mettre en œuvre des projets contribuant à la trajectoire de transition écologique du territoire, en cohérence avec les ambitions régionale et départementale issues des conférences des parties (COP), en déclinaison des stratégies nationales de réduction des émissions de GES (-50 % d'ici 2030), d'adaptation au changement climatique, de préservation et de restauration de la biodiversité, ainsi que de bonne gestion des ressources.

La feuille de route régionale, en cours d'élaboration, prend appui sur 6 groupes de travail thématiques, 29 défis et 94 actions proposées. Les 6 thématiques explorées sont les suivantes : bâtiment ; transport ; énergie et déchets ; industrie et produits bois ; biodiversité et ressources naturelles ; agriculture, alimentation et forêt.

Les trois défis prioritaires retenus pour le Puy-de-Dôme à l'issue de la deuxième concertation départementale du 16 mai sont les suivants :

- Bâtiment : sobriété et rénovation thermique des logements résidentiels ;
- Biodiversité et ressources naturelles : sobriété de la ressource en eau ;
- Transports : promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

L'instruction interministérielle du 30 avril 2024 confirme, à cet égard, le CRTE comme l'outil contractuel privilégié pour organiser l'action publique locale autour d'un projet de territoire, accélérer la transition écologique et accompagner les projets locaux, en cohérence avec les objectifs du territoire et de la planification écologique.

La boussole de la transition écologique peut vous aider à améliorer l'impact environnemental de vos projets.

2. Actualisation éventuelle des orientations stratégiques du projet de territoire

a) Rappel des axes prioritaires du projet de territoire définis en 2021

- Axe 1 : la famille et l'enfance
- Axe 2 : la santé et le social
- Axe 3 : accompagner la transition écologique
- Axe 4 : accompagner le développement économique

b) Evolution du projet de territoire avec la définition des axes prioritaires de 2024 à 2026

Il est décidé de maintenir les 4 axes prioritaires précités, et d'y adjoindre un cinquième axe :

- Axe 5 : l'eau et l'assainissement

3. Mise à jour de la revue prévisionnelle des projets 2024-2026 et expression de vos besoins de financement (vous pouvez utilement prendre appui sur aides-territoires.beta.gouv.fr)

AR Prefecture																				
063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE Reçu le 10/03/2026																				
Porteur du projet (liste déroulante)	EPCI de rattachement (remplissage automatique, ne rien écrire dans cette colonne)	Arrondissement de rattachement (remplissage automatique, ne rien écrire dans cette colonne)	Intitulé de l'opération	Rang de priorité du projet sur le triennal	Projet concourant à la transition écologique (liste déroulante oui/non)	Orientation_COP (indiquer l'orientation principale à laquelle contribue l'action via la liste déroulante + cf commentaire)	Défi régional de la COP (liste déroulante – le renseignement de cette colonne dépend de ce que vous avez indiqué en colonne G)	stade d'avancement du projet (réflexion, étude préalable, étude pré-op, programmation, Moe...)	Préciser si besoin d'accompagnement en Ingénierie (liste déroulante oui/non)	nature de l'accompagnement (technique, administratif, juridique, financier...)	2024			2025			2026			Commentaires (noter notamment si l'action contribue à d'autres défis COP...)
											Coût total de l'opération	Montant de subvention d'État attendu	Montant des autres financements publics attendu	Coût total de l'opération	Montant de subvention d'État attendu	Montant des autres financements publics attendu	Coût total de l'opération	Montant de subvention d'État attendu	Montant des autres financements publics attendu	
AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Requalification ZI La Masse – Ambert																	
AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Siège EPCI – Ambert		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Réduction consommation d'ENAF													
AMBERT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Travaux réseaux assainissement																	
AMBERT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Travaux 4 ouvrages AEP		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Sobriété de la ressource en eau													
AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Etude ZA																	
AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Transformation maison de l'enfance en crèche – Arlanc																construire et rénover avec exem	
CUNLHAT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Maison de santé phase 2																construire et rénover avec exem	
ECHANDELYS	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Bâtiment associatif mutualisé																construire et rénover avec exem	
LE MONESTIER	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Rénovation thermique de la mairie et de 4 logements		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique des logements													
SAILLANT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Aménagement d'une zone de loisirs			Biodiversité_et_ressources_naturelles	Opérations de désimperméabilisation												à confirmer	
SAINT-BONNET-LE-BOURG	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Rénovation de logements		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique des logements													
AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	ZA Les Barthes – St Férréol des Côtes																	
SAINT-FERREOL-DES-COTES	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Rénovation de logements		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique des logements													
THIOLIERES	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Restauration d'un local vacant pour locatif		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Réduction consommation d'ENAF													
TOURS-SUR-MEYMONT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Voirie		non															
VIVEROLS	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	remplacement de chaudières		oui	Industrie_et_produits_bois	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire													
AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Siège EPCI – Ambert		oui	Bâtiments	Construire et rénover avec exemplarité													
AMBERT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Travaux réseau assainissement																	
AMBERT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Travaux 4 ouvrages AEP		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Sobriété de la ressource en eau													
AMBERT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Rénovation Bâtiments AM315		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire													
AMBERT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	cantine self école primaire																	
BERTIGNAT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	aménagement étage ancienne poste		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire												à confirmer	
BEURIERES	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	salle multi-activité																construire et rénover avec exem	
BROUSSE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	rénovation ancienne poste																construire et rénover avec exem	
CHAMBON-SUR-DOLORE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Menuiseries extérieurs de l'ancienne école		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique des logements													
CONDAT-LES-MONTBOISSIER	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	aménagement d'un local de permanence médicale – Condat																construire et rénover avec exem	
AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	ZA Cunlhat																	
DORE-L'EGLISE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Rénovation thermique de l'école		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire													
ECHANDELYS	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Aménagement de la place de la fontaine		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Opérations de désimperméabilisation												à confirmer	
EGLISOLLES	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Isolation du plancher de l'école		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire													
FAYET-RONAYE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Réfection ancienne école		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire												à confirmer	
JOB	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Rénovation énergétique de logements		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique des logements													
LA CHAULME	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Rénovation château d'eau		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Sobriété de la ressource en eau													
LA FORIE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Transformation du presbytère en mairie																construire et rénover avec exem	
LE BRUGERON	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	création de 2 logements dans l'ancienne poste		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Réduction consommation d'ENAF													
LE MONESTIER	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Chauffages granulés mairie et logements		oui	Energie	Massifier le développement des ENR thermiques													
MARSAC-EN-LIVRADOIS	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	City stade																	
SAILLANT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Réfection façade																	
SAINT-ALYRE-D'ARLANC	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Réfection de bâtiment																construire et rénover avec exem	
SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	création d'un multiple rural																	
SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	rénovation de toiture																Sobriété et rénovation thermique ?	
SAINT-BONNET-LE-BOURG	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Réhabilitation d'un logement		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique des logements													
SAINT-BONNET-LE-CHASTEL	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Rénovation énergétique de la mairie		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire													
SAINT-BONNET-LE-CHASTEL	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	conduite d'eau		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Sobriété de la ressource en eau												à confirmer	
SAINT-CLEMENT-DE-VALORGUE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Rénovation de la salle des fêtes		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire													
SAINT-FERREOL-DES-COTES	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Compteurs généraux et vannes de sectionnement		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Sobriété de la ressource en eau													
SAINT-SAUVEUR-LA-SAGNE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Rénovation thermique de la mairie		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire													
SAINTE-CATHERINE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Réhabilitation de bâtiment																construire et rénover avec exem	
THIOLIERES	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Travaux bâtiment mairie		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire												à confirmer	
VERTOLAYE	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	étude restructuration salle des fêtes		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique du parc tertiaire													

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE

Reçu le 10/03/2026

EPCI de rattachement

Arrondissement de rattachement

Porteur du projet (liste déroulante)	EPCI de rattachement (remplissage automatique, ne rien écrire dans cette colonne)	Arrondissement de rattachement (remplissage automatique, ne rien écrire dans cette colonne)	Intitulé de l'opération	Rang de priorité du projet sur le triennal	Projet concourant à la transition écologique (liste déroulante oui/non)	Orientation_COP (indiquer l'orientation principale à laquelle contribue l'action via la liste déroulante + cf commentaire)	Défi régional de la COP (liste déroulante – le renseignement de cette colonne dépend de ce que vous avez indiqué en colonne G)	stade d'avancement du projet (réflexion, étude préalable, étude pré-op, programmation, Moe...)	Préciser si besoin d'accompagnement en Ingénierie (liste déroulante oui/non)	nature de l'accompagnement (technique, administratif, juridique, financier...)	2024			2025			2026			Commentaires (noter notamment si l'action contribue à d'autres défis COP...)
											Coût total de l'opération	Montant de subvention d'État attendu	Montant des autres financements publics attendu	Coût total de l'opération	Montant de subvention d'État attendu	Montant des autres financements publics attendu	Coût total de l'opération	Montant de subvention d'État attendu	Montant des autres financements publics attendu	
VIVEROLS	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	réfection réseau		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Sobriété de la ressource en eau													à confirmer : AEP ?
AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	construction d'un CIS – Viverols																	construire et rénover avec exem
TOURS-SUR-MEYMONT	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	Réparation du mur du cimetière		non															
VALCIVIERES	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	plan d'aménagement de bourg		oui	Biodiversité_et_ressources_naturelles	Opérations de désimperméabilisation													
VALCIVIERES	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	réfection appartement		oui	Bâtiments	Sobriété et rénovation thermique des logements													
LE BRUGERON	AMBERT LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	transformation gîte en logements																	construire et rénover avec exem

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026

FICHES ACTION 2024-2026											
	Commune	Orientations stratégiques	Actions	Maître d'ouvrage	Montant de l'opération	DETR/DSIL	Fonds vert	CD63	CR AuRA	Europe	Autres (CAF...)
2024	Ambert	Accompagner la transition économique	Requalification ZI La Masse Ambert	Cocom	1 150 000.00 €	150 000.00 €					
	Ambert	Accompagner la transition écologique	Siège interco : rénovation bâtiment centre ville	Cocom	1 262 000.00 €	300 000.00 €	335 800.00 €	659 335.00 €			
	Ambert	Accompagner la transition écologique	Travaux réseau assainissement	Commune	1 000 000.00 €	150 000.00 €		209 000.00 €			441 000.00 €
	Ambert	Accompagner la transition écologique	Travaux 4 ouvrages AEP	Commune	500 188.00 €	50 188.00 €					350 131.00 €
	Arlanc	Accompagner la transition économique	Etude ZA	Cocom	30 000.00 €						
	Arlanc	Familles et enfance	Transformation Maison de l'enfance en crèche	Cocom	270 000.00 €	75 600.00 €					140 400.00 €
	Cunlhat	Santé et social	Maison de santé ph. 2	Commune	965 095.00 €	73 497.00 €					
	Echandelys	Accompagner la transition écologique	Bâtiment associatif mutualisé	Commune	20 000.00 €	6 338.00 €					
	Le Monestier	Accompagner la transition écologique	Rénovation thermique mairie et 4 log	Commune	148 200.00 €						
	Saillans	Familles et enfance	Aménagement d'une zone de loisirs	Commune	58 500.00 €	- €		23 400.00 €			
	St Bonnet le Bourg	Accompagner la transition écologique	Rénovation logement	Commune	248 000.00 €	99 200.00 €			40 000.00 €		
	St Fe	Accompagner la transition économique	ZA Les Barthes	Cocom	3 363 715.00 €						
	St Fe	Accompagner la transition économique	Rénovation logements	Commune	28 805.00 €	14 402.00 €					
	Thiolières	Familles et enfance	Restauration local vacant pour locatif	Commune	220 000.00 €	116 000.00 €			60 000.00 €		
	Tours sous M		Voirie pg annuel	Commune	37 236.00 €	7 447.00 €		?			
Viverols	Accompagner la transition écologique	Remplacement chaudières	Commune	42 795.90 €	12 238.00 €	?		4 750.00 €		13 298.00 €	
		Total 2024		9 344 534.90 €	1 054 910.00 €						
2025	Ambert	Accompagner la transition écologique	Siège interco, phase 2	Cocom	2 076 410.00 €	350 000.00 €	235 000.00 €			235 390.00 €	
	Ambert	Eau & assainissement	Travaux réseau assainissement	Commune	1 000 000,00 €			209 000,00 €			441 000,00 €
	Ambert	Eau & assainissement	Travaux 4 ouvrages AEP	Commune	500 188,00 €						350 131,00 €
	Ambert	Accompagner la transition écologique	Rénovation Batiment AM 315 (Quartier des ch	Commune	181 560,00 €	54 468,00 €					
	Ambert	Familles et enfance	Cantine self école primaire	Commune	21 180.00 €	6 354.00 €					
	Bertignat	Accompagner la transition écologique	Aménagement étage ancienne poste	Commune	85 339.00 €	25 602.00 €		22 669.00 €	20 000.00 €		
	Beurrières	Accompagner la transition écologique	Salle multi activités	Commune	615 000.00 €	150 000.00 €					
	Brousse	Accompagner la transition écologique	Rénovation ancienne poste	Commune	118 486.00 €	35 455.00 €	10 000.00 €		49 243.00 €		
	Chambon s/ Dolore	Accompagner la transition écologique	Menuiseries ext. Ancienne école	Commune	25 740.00 €	7 722.00 €		10 296.00 €			
	Condat lès M	Santé et social	Aménagement d'un local perm médicale	Cocom	20 000.00 €	6 000.00 €					7 000.00 €
	Cunlhat	Accompagner la transition économique	ZA de Cunlhat	Cocom	506 700.00 €	150 000.00 €					
	Dore l'Eglise	Accompagner la transition écologique	Rénovation thermique de l'école	Commune	101 950.00 €	10 195.00 €		71 365.00 €			
	Echandelys		Aménagement de la place de la fontaine	Commune	267 635.00 €	92 483.00 €		53 879.00 €	50 000.00 €		
	Eglisoles	Accompagner la transition écologique	Solivage et Isolation plancher école	Commune	21 412.00 €	6 424.00 €		8 565.00 €			
	Fayet Ronaye	Accompagner la transition écologique	Réfection ancienne école	Commune	25 001.00 €	7 500.00 €			12 500.00 €		
	Job	Accompagner la transition écologique	Rénovation énergétique logement	Commune	52 027.00 €	15 608.00 €					
	La Chaulme	Eau & assainissement	Rénovation château d'eau	Commune	126 000.00 €	37 800.00 €		50 400.00 €			
	La Forie		Transformation du Presbytère en mairie	Commune	450 000.00 €	150 000.00 €		88 846.00 €	80 000.00 €		
	Le Brugeron	Accompagner la transition écologique	Création 2 log ancienne Poste	Commune	320 000.00 €	96 000.00 €					
	Le Monestier	Accompagner la transition écologique	Chauffage granulés mairie+logements	Commune	80 000.00 €	24 000.00 €					
	Marsac en Livradois	Familles et enfance	City stade	Commune	93 198.00 €	27 960.00 €					46 600.00 €
	Saillant	Accompagner la transition écologique	Réfection façade	Commune	8 000.00 €	2 400.00 €		3,600.00 €			
	St Alyre d'Arlanc	Accompagner la transition écologique	Réfection de bâtiment	Commune	184 160.00 €	55 248.00 €		45 000.00 €	45 735.00 €		
	St Amant RS	Accompagner la transition économique	Création d'un multiple rural	Commune							
	St Amant RS	Accompagner la transition écologique	Rénovation de toiture	Commune	56 302.00 €	19 274.00 €		45 838.00 €			
	St Bonnet le B	Accompagner la transition écologique	Réhabilitation d'un logement	Commune	235 180.00 €	89 072.00 €		49 072.00 €	50 000.00 €		
	St Bonnet le C	Accompagner la transition écologique	Rénovation énergétique secr.Mairie	Commune							
	St Bonnet le C	Eau & assainissement	Conduite d'eau	Commune	19 475.00 €	5 843.00 €					
	St Clément de V	Accompagner la transition écologique	Rénovation de la salle des fêtes	Commune	251 837.00 €	75 551.00 €		59 000.00 €	59 000.00 €		
	St Ferreol des Côtes	Eau & assainissement	Compteurs généraux et vannes de sectionneme	Commune	100 000.00 €	30 000.00 €		35 000.00 €			
	St Sauveur La Sagne	Accompagner la transition écologique	Rénovation thermique de la mairie	Commune	27 376.00 €	5 475.00 €	5 056.00 €		10 000.00 €		
	Ste Catherine	Accompagner la transition écologique	Réhabilitation de bâtiment	Commune	19 835.00 €	5 951.00 €		7 934.00 €			
Thiolières	Accompagner la transition écologique	Travaux bâtiment mairie	Commune	26 314.00 €	7 894.00 €						
Vertolaye	Accompagner la transition écologique	Etude restructuration salle des fêtes	Commune	25 000.00 €	11 000.00 €		9 000.00 €				
Viverols	Eau & assainissement	Réfection réseau	Commune	129 081.00 €	38 724.00 €		51 632.00 €				
Viverols	Santé et social	Construction d'un CIS	Cocom	1 241 960.00 €	372 588.00 €						
		Total 2025		7 330 598.00 €							
	Ambert	Santé et social	Réhabilitation aire d'accueil gens du voyage	Cocom	155 000.00 €	50 000.00 €					24 443.00 €
	Ambert	Enfance et familles	Sécurité bâtimementaire cinéma/médiathèque	Commune	40 000.00 €	12 000.00 €					
	Ambert	Enfance et familles	Ecole maternelle	Commune	65 000.00 €	19 500.00 €			32 500.00 €		
	Ambert	Transition écologique	Rénovation urbaine Quartier des Chazeaux	Commune		30%					
	La Forie			Commune							
	Le Brugeron	Accompagner la transition écologique	Transformation gîtes en logements	Commune							
	Olliergues	Accompagner le dvpt éco	Réhabilitation d'un local commercial		400 000.00 €	220 000 €					

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026

	Ollergues	Accompagner le dvpt éco	Réhabilitation d'une ruine en local		200 000.00 €	110 000 €						
	Ollergues	Santé et Social	Transformation de locaux d'habitation en		600 000.00 €	300 000 €						
2026	Saillant	Santé et Social	Mise en conformité avec la législation : réhabilitation d'un ancien garage en espace pour les agents de la commune (salle de	Commune	45 000 € HT	15 000 €		demande dans le cadre du FIC				(à préciser ultérieurement)
	Tours S/s M		Réparation mur du cimetières	Commune	30 000.00 €							(à préciser ultérieurement)
	Valcivières		Plan d'aménagement de bourg t1	Commune	75 000.00 €							(à préciser ultérieurement)
	Valcivières	Accompagner la transition écologique	Réfection appartement	Commune	10 000.00 €							
	Valcivières	Famille et enfance	restauration du Clocher de l'Eglise	Commune	21 812.00 €			8 725 € (FIC)	8 725			
	Valcivières	Santé et Social	rénovation du logement social en rez de jardin	Commune	12 282,77 €	3 685 €						
	Viverols	Eau et assainissement	Mise en séparatif	Commune	500 000.00 €	oui		oui			oui AELB	
Total 2026					4 096 812.00 €							
	Viverols	Santé et Social	Maison de santé	Commune	2 000 000.00 €	A voir	A voir	A voir	A voir	A voir	A voir	

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026

Annexe 5

Les défis de la COP régionale et sa déclinaison en priorités départementales

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026



PUY DE DÔME



LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

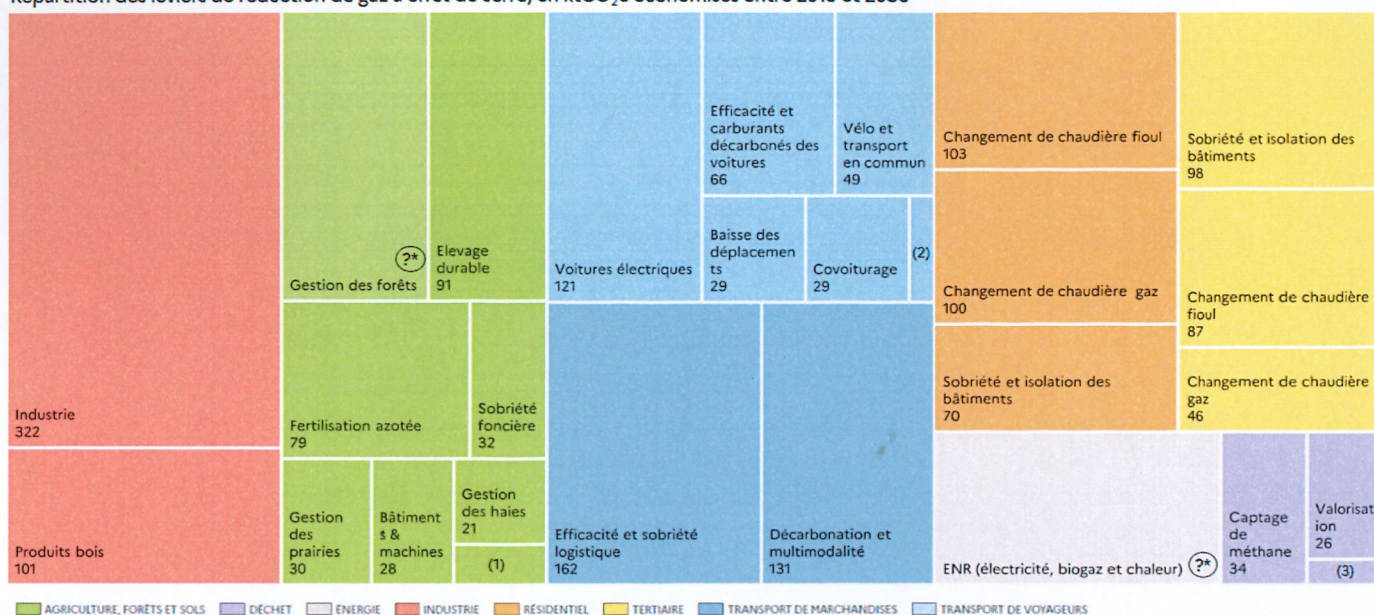
Dans le Puy-de-Dôme, tous les acteurs du territoire (élus et techniciens des collectivités, entreprises, associations, services de l'État) se sont impliqués largement dans la démarche de territorialisation de la planification écologique et ont pris part aux différents temps d'échanges et de réflexion qui ont été organisés.

Les collectivités se sont particulièrement mobilisées pour répondre aux questionnaires qui leur ont été adressés, afin de connaître leur niveau d'implication actuel et les priorités

d'action qu'elles identifient, sur les domaines du bâtiment, des transports, de l'énergie et des déchets, de l'industrie, de l'agriculture et de l'alimentation, de la biodiversité et des ressources naturelles. Le bon taux de participation a permis de **disposer d'un état des lieux départemental représentatif**.

Ces éléments ont alimenté les travaux des groupes régionaux et les réflexions départementales.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



Les deux réunions de concertation départementale ont réuni chacune **une centaine de participants d'horizons divers**.

Lors de la première réunion, tenue le 5 février 2024 et qui visait à mobiliser les acteurs, en partageant un état des lieux et une proposition de méthode de travail, trois tables

rondes sur les thématiques transport, industrie, biodiversité et gestion de la ressource ont mis en avant des projets locaux afin d'**illustrer au mieux les possibilités d'action des territoires**.

Lors de la deuxième réunion, qui s'est déroulée le 16 mai 2024, un retour a été fait sur les réponses des collectivités aux questionnaires relatifs aux actions qu'elles ont d'ores et déjà engagées et à leurs priorités. Les défis identifiés par les groupes de travail régionaux ont été présentés, ainsi que les actions proposées pour les relever.

Des échanges fructueux ont eu lieu et ont fait ressortir **les 3 défis jugés collectivement prioritaires pour le département.**

Les 3 défis prioritaires :

- encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique performante des logements,
- construire une trajectoire de sobriété dans les usages partagés de la ressource en eau,
- développer les mobilités alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle (transports en commun, mobilité active, covoiturage et mobilité partagée).

Le travail de territorialisation de la planification écologique est désormais engagé avec les intercommunalités et leurs communes pour mettre en œuvre les priorités régionales et départementales, au travers d'actions inscrites dans les contrats pour la réussite



RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

Synthèse des secondes réunions départementales tenues dans la région

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxième réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé **entre 80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux

profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations, chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux** de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;
- **Synthèse des retours** issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;
- **Présentation des travaux issus des groupes de travail sectoriels** de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;
- **Débat sur les priorités départementales** : identification des actions prioritaires pour le territoire.

Plus de 120 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 120 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 3 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

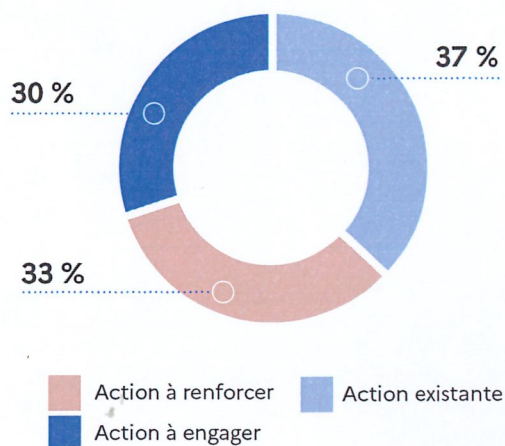
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en oeuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

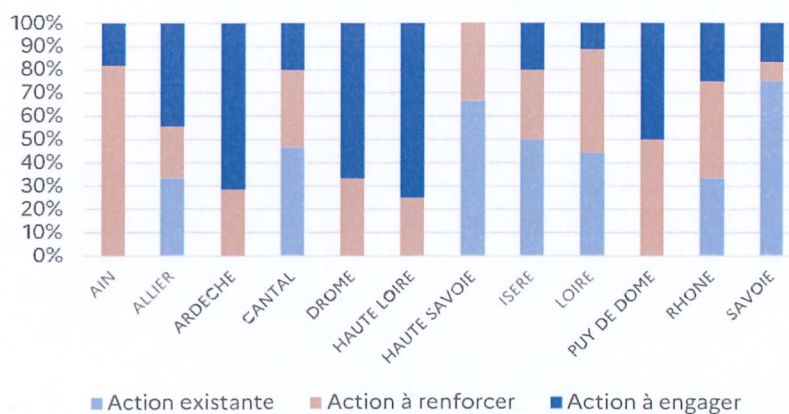
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

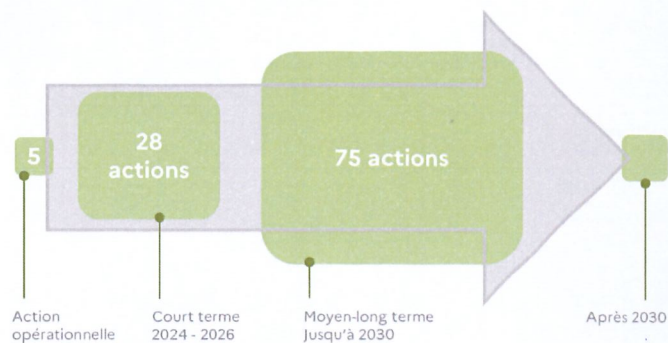
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

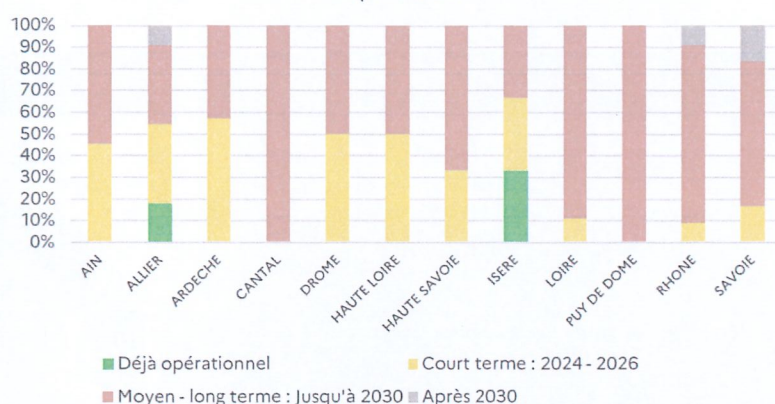


- Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles) soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

- Un portage des actions encore à affiner

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les territoires attendent également **un appui important de l'Etat**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Forêt	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
		Moderniser l'usine incinération Bayet

ARDÈCHE	Agriculture	Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
		Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
		Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
	Agriculture et alimentation	Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
		Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l’approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l’approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
	Energie-déchets	Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d’aménagement
		Poursuivre l’identification et les réflexions sur les Zones d’Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Foret	Développer la collecte en point d’apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux	
	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l’approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d’acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d’une politique de revitalisation des bourgs-centres et d’une offre d’ingénierie renouvelée

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
		Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
	Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation

	Transports	Renforcer la proximité pour réduire les déplacements (services publics, activités)
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études de faisabilité sur l'opportunité de recourir au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Sortir du fioul
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
	Energie-déchets	Développer massivement les panneaux photovoltaïques pour les TPE et PME
	Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation
SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action (« Balance ta tonne », webinaires dédiés)
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception et aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes pour organiser le report modal dans le sillon alpin savoyard et sur le périmètre Zones à Faibles Émissions Mobilité (ZFE-M) : rabattements vers les Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) en modes actifs et partagés, articulation avec les réseaux collectifs urbains coordonnés à l'échelle du SERM, offre transport express régional cadencée, ...
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) en 2025
		Accélérer la mise en œuvre du décret tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire, par exemple au travers de programme comme "Man And Biosphère", engagé par Grand Lac communauté d'agglomération
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les démarches des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) pour les territoires les plus fragiles afin d'atteindre une réduction de 10 % de consommation d'eau d'ici 2030
		Mettre en œuvre des actions de sobriété en augmentant les rendements des réseaux d'Adduction d'Eau Potable (AEP), en développant des Plans de Sobriété Hydrique (PSH) sur l'ensemble des activités économiques, et en renforçant la communication grand public sur les usages économes de l'eau, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forêts	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage

AR Prefecture

063-200070761-20260226-2026_02_26_16D-DE
Reçu le 10/03/2026



PUY DE DÔME

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement



-10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

CO-CONSTRUIRE UNE TRAJECTOIRE DE SOBRIÉTÉ DE LA RESSOURCE EN EAU À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME AFIN DE DIMINUER DE 10% LES PRÉLÈVEMENTS D'ICI 2030

Pilotes

- Agences de l'Eau
- Conseil départemental
- Intercommunalités
- État
- Commission Locale de l'Eau des Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (CLE des SAGE)
- Syndicats d'eau potable

Contributeurs

- Chambres consulaires
- Intercommunalités

Mise en œuvre

Action à renforcer



2021 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Finaliser les études hydrologie, milieux, usages, climat du département pour analyser l'adéquation besoins-ressources et aboutir à la **définition des volumes prélevables** pour tous les usages



Mettre en œuvre le **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau**



Rénover les **réseaux d'alimentation en eau potable** en augmentant le taux d'investissement dans ces réseaux



Intégrer la gestion de l'eau dans l'**aménagement du territoire**



Recourir davantage à la réutilisation des eaux usées traitées et à l'utilisation des eaux pluviales pour l'**arrosage** des espaces verts et terrains de sport



Conduire une réflexion concertée sur le **prix de l'eau**



Poursuivre l'**action des industriels** dans la mise en place des Plans d'Utilisation Rationnelle de l'Eau et des plans de sobriété hydrique



Mettre en place un **observatoire départemental de l'eau** piloté par le Conseil départemental pour planifier et structurer collectivement les futurs équipements, en vue d'une gestion solidaire de l'eau potable



Rationaliser la **gouvernance de l'eau**, en réduisant le nombre de structures gestionnaires

Indicateurs de suivi



- Nombre de projets de Réutilisation des Eaux usées Traitées (RéUTE) autorisés
- Nombre de Plans d'Utilisation Rationnelle de l'Eau (PURE) signés
- Taux de fuite moyen des réseaux

Conditions de succès

- Assurer l'engagement des collectivités
- Informer et sensibiliser les citoyens, agriculteurs, industriels et entreprises.

Besoins pour accélérer

- Temps et moyens humains d'animation pour lancer la dynamique
- Identification de référents pour cette action dans les intercommunalités
- Identification de la structure qui pilote
- Aides financières des agences de l'eau

Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030

ACTION

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PARC DE LOGEMENT

Pilote

- État

Contributeurs

- ADEME
- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- Bailleurs sociaux
- Communes
- Conseil départemental
- Intercommunalités
- Tous les maîtres d'ouvrages publics et privés

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024-2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Maintenir **un guichet unique** d'information et d'accompagnement à la rénovation énergétique pour tous les ménages du département dans le cadre des futurs pactes territoriaux en 2025



Accompagner les intercommunalités dans l'élaboration et ou la mise en œuvre des **dispositifs programmés de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)** en direction des publics les plus modestes et en intégrant les différentes thématiques (rénovation énergétique, adaptation au vieillissement, lutte contre l'habitat indigne)



Massifier les engagements financiers de l'ANAH permettant notamment des rénovations d'ampleur avec 2 sauts d'étiquette



Accompagner la **requalification des copropriétés** les plus fragiles et les plus dégradées, notamment sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole



Permettre aux bailleurs sociaux de bénéficier des financements de l'État en faveur de la **rénovation énergétique de leur parc social** en visant les logements les plus énergivores et la décarbonation des modes de chauffage



Poursuivre les réhabilitations du parc social dans le cadre de la mise en œuvre de **projets de rénovation urbaine**

Indicateurs de suivi



- Nombre de logements du parc privé rénovés ayant bénéficié des aides de l'ANAH
- Nombre de logements sociaux ayant bénéficié des financements « rénovation énergétique » et « changement de vecteur »

Conditions de succès

- Assurer des guichets d'accompagnement de qualité pour les ménages
- Développer un réseau efficace d'accompagnateurs techniques des rénovations (Mon accompagnateur Rénov)
- Disposer de financements mobilisables par les bailleurs sociaux

Besoins pour accélérer

- Formation professionnelle de toute la chaîne d'acteurs (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, élus...)
- Financements mobilisables par les bailleurs sociaux



Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée



-15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

RÉDUIRE L'UTILISATION DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

Pilotes

- Communes
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Intercommunalités

Contributeur

- État
- SNCF
- Entreprises
- Syndicats de transports

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Optimiser l'exploitation des services de transport existants et développer de nouveaux projets pour **compléter et renforcer l'offre** (ex : le projet Inspire)



Rééquilibrer le **partage de l'espace public et des voiries** au profit des modes actifs, notamment du vélo, y compris en milieu rural



Développer l'**offre ferroviaire locale** (projet de services express régionaux métropolitains (SERM) de l'étoile ferroviaire de Clermont-Ferrand), régionale (lignes TER hors services express régionaux métropolitain) et améliorer les performances des lignes Clermont-Ferrand - Paris et Clermont-Ferrand - Lyon



Développer de **nouveaux services de mobilité** au niveau des Autorités organisatrices de la mobilité locales, avec l'appui du Fonds vert



Favoriser le développement de l'**autopartage**, en explorant notamment la mise à disposition des flottes de véhicules des collectivités et des entreprises auprès des citoyens



Développer et favoriser le **covoiturage**

Indicateurs de suivi



- Evolution des parts modales des déplacements domicile-travail (% voiture, vélo, TC, covoiturage ...)
- Distance parcourue par des voitures particulières (km)
- Nombre de plans de mobilité simplifiés élaborés ou en cours d'élaboration
- Linéaire des infrastructures cyclables (km)

Conditions de succès

- S'assurer de l'engagement des AOM régionale et locales ainsi que des gestionnaires de voiries
- Informer les citoyens et les entreprises

Besoins pour accélérer

- Maintien et développement des guichets de financements